

on leur demanderait de prouver le bien-fondé des allégations qu'ils font publiquement. L'idée d'un tel comité est, à mon avis, à retenir.

Il m'intéresserait de savoir ce qu'en pense le ministre. Peut-être pourrait-il nous le dire à la fin de l'étude des prévisions budgétaires.

[Français]

M. Godin: Monsieur le président, en examinant les crédits du ministère des Pêcheries nous constatons que le gouvernement canadien contribue aux recherches internationales, qu'il accorde des subsides pour la construction d'entrepôts frigorifiques et pour la construction de navires de pêche, ainsi que des subsides dans presque tous les domaines des pêcheries. Le ministère mérite des félicitations pour cette aide qu'il apporte et cela prouve que l'honorable ministre est vraiment conscient de l'importance de l'industrie de la pêche dans notre pays, pays immense borné par les océans Atlantique et Pacifique sur plusieurs milliers de milles, et parsemé d'immenses mers intérieures et de très grands fleuves. Il est agréable de constater la place enviable que le pays s'est créée sur le marché mondial grâce à l'aide du ministère. Aux deux extrémités du pays, c'est-à-dire aux deux endroits où l'industrie de la pêche est la plus importante, la majorité des ouvriers ont reconnu le besoin de s'organiser et de s'occuper de leurs affaires.

Nous les retrouvons membres des syndicats pour négocier de meilleures conditions de travail avec leurs employeurs, ou encore membres de coopératives pour travailler à la préparation et à la mise en marché de leur produits.

Cependant, un certain nombre de pêcheurs canadiens sont présentement dans une situation désastreuse, et je désire appeler l'attention du ministre sur le sort des pêcheurs commerciaux qui font la pêche sur le Saint-Laurent, en aval de Montréal. Dans les comtés situés sur les deux rives du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, se trouvent des pêcheurs qui réussissaient très bien à gagner leur subsistance et celle de leurs familles. Ces pêcheurs ne comptaient pas seulement sur la chance, puisqu'ils sont organisés. Ils possèdent des engins commerciaux, des seines longues de plusieurs centaines de pieds, des pièges immenses fabriqués de broche ou de différents matériaux, qui changent de nom selon les régions.

A vrai dire, un pêcheur ne pêche pas. On pourrait dire qu'il puise; il prélève, il se charge par centaines, voire même par milliers de livres, et quand cela va bien, c'est même à la tonne qu'on peut compter ses prises. Mais depuis un mois, j'ai rencontré plusieurs de ces pêcheurs qui m'ont confié qu'ils étaient désespérés, en face de la présente situation. Au fait,

[M. Allmand.]

c'est beaucoup plus que désespérant, car la situation est tragique.

Ces personnes, qui réussissaient à se faire un salaire de \$5,000 et parfois \$7,000 par année ont vu leur salaire, l'an dernier, descendre à aussi peu que \$600. Et du train où vont les choses cette année, c'est-à-dire 1967, si cela ne change pas, on se demande si ces gens-là réussiront à atteindre un salaire de \$100. Et quand on songe à un salaire de \$100, pour des gens qui gagnaient \$5,000 et \$7,000, on ne peut pas dire que c'est un cadeau pour l'année du centenaire.

A partir de l'Île d'Orléans, près de Québec, jusqu'à Montréal, depuis un an et demi, on trouve des poissons morts sur les battures du fleuve. Les brochets, les dorés, l'achigan, la carpe, et même l'anguille meurent par milliers. C'est un événement dont on ne se souvient pas, dans la région, on n'a pas eu cette expérience-là depuis 50 ans. Nous savons que tout ce qui a trait à la pollution de l'eau est étudié conjointement par le gouvernement central et les provinces. Cependant, je me dois de dénoncer la Compagnie de l'Expo qui empoisonne le fleuve depuis 1965 et 1966. De plus, cela se continue durant l'année du centenaire, puisque le premier déversement, cette année, de DDD ou, plutôt de Rothane, si vous aimez mieux, a eu lieu au début de l'été. Cela représentait 2,700 gallons, soit 27,000 livres d'un poison violent.

Quelques experts, payés pour faire certaines déclarations à l'effet que ce poison vif est sans danger, se plaisent à répéter la même chose.

Aux experts, qui sont payés pour dire que ce n'est pas dangereux, moi, qui ai été payé pour vendre de ce poison vif, pendant 10 ans, comme vendeur d'insecticides pour les cultivateurs, je me plais à répéter que c'est un poison vif—et que la situation que nous connaissons aujourd'hui est attribuable à ce poison jeté dans le fleuve continuellement depuis trois ans. J'espère que le ministre nous dira quelles sont les influences qui ont joué pour que ce geste criminel, répété par les dirigeants du site de l'Expo, reçoive quand même les bénédictions du gouvernement central d'Ottawa.

J'espère également que le ministre nous dira ce que le ministère des Pêcheries entend faire pour aider tous ces pêcheurs sans autre revenu, ces travailleurs qui, non seulement ne demandent rien à personne, mais payent des impôts et des taxes comme tous les Canadiens.

Le ministre nous dira-t-il aussi combien il en coûtera au ministère des Pêcheries, parce que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a négligé de prendre ses responsabilités avant que les dommages ne soient faits.